

# Le travail féminin dans les usines de guerre

"Ne rien faire qui soit de nature à détruire l'âme du foyer canadien"

## La motion Paquette à l'Assemblée législative

(par Alexis GAGNON)

Québec, 7 (D.N.C.) — La Chambre a adopté hier après-midi à l'unanimité une motion de M. Albiny Paquette, député de Labelle, priant le gouvernement fédéral de ne pas intensifier le recrutement féminin au delà de la limite permise par les nécessités familiales, et surtout de ne rien faire qui soit de nature à détruire l'âme du foyer canadien.

Qu'il me soit permis tout d'abord de souligner la haute importance sociale et morale de la question qui fait l'objet de la motion présentée. Nous sommes en guerre et je comprends que, conséquemment, il nous faut subir des bouleversements considérables, tant économiques que sociaux, sans nous en plaindre. Nous sommes en guerre, et notre pays doit faire tendre tous ses efforts pour obtenir la victoire sur ses ennemis. La guerre est sans pitié, et a des exigences cruelles. Elle demande que les hommes partent pour l'armée, qu'ils acceptent la rude discipline des camps, qu'ils se séparent des êtres qui leurs sont chers, et qu'ils abandonnent leurs habitudes du temps de paix.

L'industrie nationale subit de par la guerre des modifications considérables. Les usines établies doivent fournir le matériel nécessaire à l'équipement des armées; et des centaines de nouveaux établissements fabriquent jour et nuit des munitions et des armes de tous genres.

Tout cela, nous le concevons bien, et nous devons nous y soumettre sans hésitation. Récemment, on a fait paraître au firmament politique de notre nation le spectre de la conscription pour outre-mer. Depuis un an, nous avons le service militaire obligatoire, pour la défense du Canada. Et plus récemment encore, le ministère fédéral annonçait que nous allions bientôt avoir une loi de conscription des femmes de notre pays. M. le président, je veux protester contre cette dernière mesure, car je considère qu'elle constituerait un danger formidable pour les assises mêmes de notre société. Je ne puis, sans appréhension, voir les autorités fédérales procéder à l'application d'une loi aussi dangereuse et aussi radicale. Tous ceux qui réfléchissent, tous ceux qui s'intéressent à l'avenir du Canada, sont unanimes à dénoncer cet assaut contre le foyer canadien. Si l'on a cru bon de conduire les hommes de tous âges, soit dans les usines, soit dans les camps militaires, nous demandons que les femmes restent libres de tout service obligatoire, soit dans les usines, soit dans l'armée et ses corps auxiliaires. Il y a actuellement plusieurs dizaines de milliers de femmes ou de jeunes filles, 75,000 dit-on, au travail dans les usines de munitions du Québec.

Leur travail pénible, épuisant, se poursuit jour et nuit, sans relâche. La santé d'un grand nombre d'entre elles en souffre déjà, et nous entrevoyons l'anémie et la tuberculose préparer ses ravages dans leurs rangs. La présence des mères dans le foyer, est essentielle et impérative. Personne, absolument personne ne peut les remplacer car elles en sont l'âme et la lumière, elles en sont le rempart moral et physique. Quand la mère est absente ou disparue, l'atmosphère du foyer est changée, et la moralité de celui-ci baisse...

Et que dire de ces milliers de jeunes filles poussées par la coercition, à abandonner leur vie habituelle pour servir soit dans les cantines, soit dans les usines ou les corps auxiliaires?

Croît-on qu'on améliorera leur état moral?

Croît-on que la promiscuité qui y existera ne comportera pas des risques effarants? La moralité publique est suffisamment à la baisse, pourquoi lui porter atteinte davantage?

Croît-on que, la guerre terminée, les foyers se reconstitueront avec le même admirable esprit d'autrefois? Est-ce que l'émancipation, corollaire inévitable de la liberté du temps de guerre, ne conduira pas à la

destruction de l'âme familiale?

Ce n'est pas exprimer un pessimisme exagéré que de déplorer d'avance les ravages que causera la conscription appliquée à nos filles. Qu'on y songe à deux fois avant de recourir à des mesures trop drastiques. Il ne faut pas sacrifier sur l'autel de l'impérialisme l'âme de nos foyers canadiens. C'est le bien le plus précieux qu'on nous reste; gardons-le intact. Un pays n'a pas le droit de détruire ce qui fait sa force, sa valeur morale et sa raison d'être. Ne perdons pas la fête; gardons notre sang-froid en présence de ceux qui l'ont perdu. Nos familles constituent les cellules sociales indispensables à la vigueur et à la survivance de notre vie nationale, et je demande à la Législature de Québec, de veiller à ce qu'on respecte leur intégrité.

### Motion

Je propose donc que la motion suivante soit lue et adoptée:

"Qu'attendu que le gouvernement fédéral a décidé d'utiliser de plus en plus la main-d'oeuvre féminine pour intensifier l'effort de guerre canadien;

"Attendu que la propagande fédérale a pour but de diriger vers les usines de munitions des milliers de femmes mariées et de jeunes filles;

"Attendu que le travail des femmes mariées présente de sérieux inconvénients;

"Attendu que la désorganisation des foyers par l'absence des mères aura une pénible répercussion sur la santé morale et physique des enfants;

"Attendu qu'il est du devoir de tout gouvernement de veiller à ce qu'il ne soit pas porté atteinte à la cellule sociale, base de notre société;

"Cette Chambre prie instamment le gouvernement fédéral du Canada de ne pas intensifier le recrutement féminin au delà de la limite permise par les nécessités familiales et, surtout, de ne rien faire qui soit de nature à détruire l'âme du foyer canadien".

La motion a été ensuite adoptée à l'unanimité.